



LIVRET D'ACCUEIL

SOMMAIRE

Présentation.....page 3

Projet éducatif.....page 4 et 5

Projet pédagogique.....page 6 à 10

Equipe d'encadrementpage 11

Evaluation.....page 12

Projet de fonctionnementpage 13 à 37

PRESENTATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est une entité éducative habilitée par Jeunesse et Sports et soumise à une législation et à une réglementation spécifique. Il est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants de 3 à 12 ans en dehors du temps scolaire.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal dont le siège est situé à la mairie de Plouneventer, est une structure d'accueil destinée aux enfants à partir de 3 ans avec une capacité d'accueil de 80 places à la salle An Heol à Plouneventer, 65 places sur le site de St Derrien et de 73 places sur le site de Saint Servais.

Les ALSH ont pour vocation de proposer, les mercredis et pendant les vacances scolaires, des activités de loisirs adaptées à l'âge des enfants. Ils sont habilités par la Direction de la Jeunesse et des Sports et disposent donc d'un projet pédagogique que l'équipe d'animation est chargée de mettre en œuvre. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe qualifiée.

1. Dates d'ouverture et lieux d'accueil :

Les vacances scolaires :

- d'hiver
- de Printemps
- d'été
- de la Toussaint
- de Noël

L'ALSH est ouvert tous les mercredis et est fermé les jours fériés.

L'inscription se fait à la journée complète ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

- Le mercredi : à l'école de Saint Servais
- Les vacances scolaires : à l'espace de la fontaine à Saint Derrien (Bourg 29440 SAINT DERRIEN)
- Les vacances d'été : salle multi-générationnelle (rue de Penquer 29400 PLOUNEVENTER)

2. Horaires :

Les mercredis, comme les vacances scolaires, les enfants sont accueillis :

- En journée complète : de 9h00 à 17h00
- En demi-journée :
 - de 9h00 à 12h ou de 13h30 à 17h00, sans le repas
 - de 9h00 à 13h30 ou de 12h à 17h00, avec le repas
- Garderie - De 7h30 à 9h00 - De 17h à 18h30

PROJET EDUCATIF

PREAMBULE :

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

Conscient des enjeux que représente l'Education dans le développement de l'enfant et la richesse apportée par la diversité de nos actions, l'ALSH intercommunal souhaite formaliser ces objectifs.

- **Impliquer l'enfant dans une dynamique citoyenne**

Parce que l'enfant d'aujourd'hui sera l'adulte de demain, la question de la construction de l'individu et du citoyen prend une part importante dans les missions de services publics de nos 3 communes.

- la citoyenneté : c'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre et de l'environnement et la création de liens de solidarité

- la démocratie : c'est le droit à la différence, à la parole et à la participation. Ce droit donné à l'enfant lui permet de devenir acteur.

- **Participer au développement éducatif, pédagogique et social de l'enfant**

Car l'ALSH intercommunal est bien plus qu'un simple mode de garde, nous œuvrons à accueillir chaque enfant dans son individualité au sein d'un collectif. Nous partons du principe que l'éducation est un acte volontariste. L'enfant doit être impliqué et s'impliquer dans son éducation afin que les savoirs et les connaissances qui lui sont transmis ne soient pas des finalités mais des outils qui lui permettent de grandir de la manière la plus harmonieuse possible. L'enfant existe donc comme une personne à part entière. De ce fait, nous avons mis en place la démocratie participative. Chaque enfant peut ainsi s'exprimer et voter le déroulé de sa journée lors de réunions d'enfants quotidiennes.

- **L'ALSH intercommunal, un lieu ouvert à tous**

Dans une société marquée par de profondes inégalités et la banalisation des phénomènes d'exclusion, les structures d'accueil et de loisirs sont un moyen pour tous d'accéder aux loisirs et aux vacances. Les ambitions de cet objectif s'articulent autour de la réussite de chaque enfant, quels que soient son origine, son âge, son parcours ainsi que sa situation familiale.

- **L'ALSH est un lieu qui rime avec plaisir et détente**

Parce que jouer est pour l'enfant un besoin fondamental, nous nous adaptons en permanence à ces attentes et ces besoins.

Jean Epstein :

« Le jeu est le travail, le plaisir est le moteur de son jeu »

« L'enfant joue sa vie »

- **L'apprentissage du « vivre ensemble »**

Les accueils collectifs de mineurs représentent pour les enfants une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. L'ALSH intercommunal est un lieu irremplaçable d'éducation à la vie sociale où :

- La vie personnelle s'enrichit de la vie de groupe
- Le brassage social permet la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

CONCLUSION

Ce projet éducatif identifie clairement la volonté d'offrir à tous les enfants l'accès à des loisirs diversifiés et de qualité permettant un épanouissement éducatif, pédagogique et social. Celui-ci se doit d'être un outil de référence pour toutes les équipes intervenant sur les différents temps de l'enfant. Il est le reflet d'une continuité éducative partagée entre la famille, l'école et les loisirs.

PROJET PEDAGOGIQUE



Ce projet pédagogique, qui s'adresse aussi bien aux parents qu'aux animateurs, a pour but de renseigner toute personne qui souhaite en savoir plus sur nos objectifs, nos valeurs et notre fonctionnement.

Le but premier de notre accueil de loisirs est de proposer un service à la population du territoire en terme de mode de garde et de loisirs.

Cet espace, ouvert sur l'extérieur, permet la rencontre, l'échange et la pratique d'activités. Il s'agit d'un lieu collectif de socialisation, de construction de soi et d'apprentissage à la citoyenneté, c'est avant tout un espace de loisirs, de détente et de jeux.

Les objectifs de l'ALSH pour les 3/12 ans

L'accueil de loisirs s'est fixé pour objectifs « d'accompagner l'enfant dans sa construction individuelle » et « d'ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure ».

Ces objectifs se déclinent de manières différentes selon les besoins des enfants et en fonction des stades de développement physiologique et psychique.

1. Encourager l'autonomie de l'enfant, qu'elle soit motrice, intellectuelle ou affective

« L'autonomie, c'est être capable d'évoluer librement pour faire ses propres découvertes tout en étant soutenu de façon discrète et sécurisante par un adulte »

Chez les 3/4 ans

→ Laisser l'enfant expérimenter et faire par lui-même (aux différents moments de la vie quotidienne et durant les activités)

- En le laissant jouer librement pour qu'il fasse ses propres expériences
- En proposant des activités variées, et non obligatoires (l'enfant est déjà très sollicité à l'école et dans les loisirs, il a le droit de « se poser » et de ne rien faire !)
- En mettant en place des temps de parole (doudou parole)

L'animateur est là pour aider et accompagner, il ne doit pas « faire pour », mais « faire avec » l'enfant !

→ Poser un cadre dans lequel il peut évoluer en sécurité

- En laissant une liberté de choix, d'action, tout en fixant des règles et des limites
- En posant un cadre « physique » : je peux aller où je veux dans la salle mais je ne dois pas dépasser la porte

Chez les 5/11 ans (5/7 et 8/11)

→ Donner à l'enfant les moyens d'être acteur de ses loisirs

- En mettant en place des temps de parole où les enfants peuvent exprimer leurs idées et échanger avec les animateurs. Le « quoi de neuf ? » pour les 8/11 ans et le petit doc+ronde des compliments pour les 5/7 ans
 - En favorisant l'autonomie lors des activités (mise à disposition du matériel, et choix dans les activités proposées)
 - En proposant des activités variées, et non obligatoires
 - En favorisant l'imaginaire et en les impliquant dans des projets
 - En le laissant jouer seul, ou avec les copains
- Définir un cadre dans lequel il peut évoluer en sécurité
- Il a une liberté de choix dans les activités mais connaît les règles à respecter (rangement, circulation entre les salles...)

2. Assurer la sécurité affective, morale et physique de l'enfant

« Comme l'enfant n'est pas un adulte en miniature, mais un adulte en devenir, il appartient aux acteurs en charge de son éducation de respecter ses besoins physiologiques et psychologiques. »

Chez les 3/4 ans

- Créer un climat sécurisant autour de l'enfant
- En donnant à l'enfant des repères temporels (moments de la vie quotidienne : repas, sieste...), humains (animateurs et éducatrices), spatiaux (salles, espaces de jeux...)
- En posant des limites « physiques » (les salles, la cour) et symboliques (les règles de vie en collectivité)
- En respectant les rythmes physiologiques et les besoins de chacun lors des différents temps de la journée
- En étant attentif et à l'écoute de ses besoins, attentes, difficultés
- En respectant les normes d'encadrement et la législation relative aux accueils collectifs de mineurs en vigueur

Chez les 5/11ans (5/7 et 8/11)

- En créant des espaces de vie et de jeux afin que l'enfant évolue librement dans ce cadre tout en étant en sécurité
- En posant des limites « physiques » (les salles, la cour) et symboliques (les règles de vie en collectivité)
- En respectant les rythmes physiologiques et les besoins de chacun lors des différents temps de la journée
- En étant attentif et à l'écoute de ses besoins, attentes, difficultés
- En respectant les normes d'encadrement et la législation relative aux accueils collectifs de mineurs en vigueur

3. L'ouverture à tous, permettre l'accès à un maximum de familles :

- Depuis le 1er janvier 2017, l'ALSH applique de nouveaux tarifs en tenant compte du quotient familial de chaque famille.
- Sous réserve des places disponibles, les enfants des communes extérieures pourront être inscrits sur une liste complémentaire d'inscription et pourront se voir proposer une place au tarif extérieur.
- Mise en place de garderie le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.
- Accueil personnalisé pour les enfants porteur de handicap (un animateur référent)

4. Donner à l'enfant les moyens de vivre ensemble

« L'enfant a besoin de voir, de toucher, de manipuler tout ce qu'il entoure dans un milieu qui ne soit pas dépourvu de sens. »

Chez les 3/4 ans

- En considérant chaque enfant comme étant un être unique avec sa personnalité, l'environnement social et familial dans lequel il évolue...
- En aidant l'enfant à accepter la présence de l'autre, à partager (les jeux, l'espace, l'attention de l'adulte...)
- En encourageant l'enfant à être tolérant, à accepter la différence (sociale, culturelle, physique...) → En accompagnant l'enfant dans l'apprentissage de valeurs et de règles de vie communes (respect des personnes et du matériel)
- En encourageant la prise en compte individuelle et collective dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place

Chez les 5/11 ans (5/7 et 8/11)

- En considérant chaque enfant comme étant un être unique avec sa personnalité, l'environnement social et familial dans lequel il évolue...
- En favorisant les temps collectifs et les animations en groupe (sans pour autant négliger les activités individuelles)
- En encourageant l'enfant à être tolérant, à accepter la différence (sociale, culturelle, physique...)
- En accompagnant l'enfant dans l'apprentissage de valeurs et de règles de vie communes (respect des personnes et du matériel)
- En encourageant la prise en compte individuelle et collective dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place

Les activités

Elles ont pour but de développer l'autonomie de l'enfant, de lui permettre de se connaître, se construire, d'apprendre à connaître son environnement, afin de se l'approprier, le tout dans un cadre ludique. C'est par la participation aux activités et son rapport aux autres que l'enfant va nourrir sa confiance en lui, ses possibilités, son estime de soi...

Le déroulement de la journée

Chez les 3/4 ans

7h30/9h15 : temps libre

9h15/9h30 : passage aux toilettes

9h30/10h00 : doudou parole

10h00/11h30 : activité

11h30/11h45 : rangement

11h45/12h00 : passage aux toilettes

12h00/13h30 : repas

13h30/15h30 : sieste (enfant qui a besoin)

13h30/14h00 : temps calme

14h00/15h30 : activité

15h30/15h45 : rangement

15h45/16h00 : passage aux toilettes

16h00/16h30 : goûter

16h30/18h30 : temps libre

Chez les 5/11 ans (5/7 et 8/11)

7h30/9h30 : temps libre

9h30/9h45 : temps de réunion enfants
(5/7ans)+(8/11 ans)

9h45/11h30 : activité concertée

11h30/11h45 : mise en place du repas

Rangement salle

11h45/12h00 : passage aux toilettes

12h00/13h30 : repas

13h00/14h00 : temps calme

14h00/14h30 : temps libre

14h30/15h30 : activité concertée

15h30/15h45 : mise en place du goûter

Rangement salle

15h45/16h00 : passage aux toilettes

16h00/16h30 : goûter

16h30/18h30 : temps libre

EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'animation et de direction assure directement le travail avec le public. Nous sommes avant tout des agents de relation ; de fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les enfants et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

L'équipe d'animation :

- Défini les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?)
- Prépare le matériel, aménage les lieux, repère les risques, les dangers.
- Motive, dynamise le groupe, permet à chacun de s'intégrer à l'animation.
- Mène l'animation, en assurant la sécurité du groupe.
- Vérifie, range, nettoie les lieux après l'activité.
- Fait un point, une évaluation, un bilan de l'animation proposée.
- Est responsable des enfants qui lui sont confiés.

L'équipe de direction :

- Est responsable des enfants et du personnel.
- Assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur.
- Rédige le projet pédagogique et garanti son application.
- Assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires.
- Contrôle le travail de chacun, aménage et répartit les rôles.
- Rend compte aux élus du fonctionnement du centre.

EVALUATION

L'évaluation du projet s'inscrira dans une évaluation plus globale du travail que nous menons actuellement, pour la définition d'une politique enfance jeunesse.

C'est pourquoi, nous procéderons à plusieurs niveaux d'évaluation :

- L'évaluation du projet d'activité de l'équipe. Cela concernera le programme mis en place par les animateurs tout au long de l'année. Ce sera le niveau d'évaluation le plus fréquent, car il pourra être quotidien pendant les périodes de vacances scolaires.

- L'évaluation des animateurs stagiaires, sera réalisée à partir d'une grille de compétences travaillée en début de stage avec le stagiaire. L'évaluation fera l'objet de rencontres régulières afin de permettre au stagiaire de progresser dans son cursus.

- L'évaluation du projet pédagogique se fera tout au long de l'année, afin de préciser chaque année de nouveaux objectifs. Ce travail sera certainement le plus important dans les trois prochaines années, au regard du nouveau statut du centre de loisirs. Il sera intéressant de pouvoir présenter un bilan des trois premières années de fonctionnement, pour voir l'implication de l'ALSH dans la réalité locale.

- L'évaluation de la politique enfance jeunesse, avec le comité de pilotage, nous amènera à réfléchir au contexte local. Une fois défini un projet éducatif global, il sera plus aisé de définir les axes de travail dans lesquels s'inscrit l'ALSH.

Le travail d'évaluation, quel que soit son niveau prendra en compte des éléments quantitatifs et qualitatifs. Nous définirons pour chaque niveau un mode et une organisation d'évaluation, qui permettra de rendre compte au plus juste de la réalité et des actions à envisager par la suite.

Projet de fonctionnement



Pour que le lien entre les différents lieux d'accueil se fasse bien, nous gardons les mêmes groupes (les 3 /4 ans, 5/7 ans et 8/11 ans) , les mêmes animateurs référents et le même fonctionnement.

Demande de renseignements et inscriptions :

Le dossier d'inscription peut être retiré auprès de la directrice de l'ALSH ou téléchargé sur le site internet des 3 communes (15 jours avant chaque vacances scolaires et 1 semaine pour les mercredis). Les inscriptions se font par téléphone (appel ou sms), par mail ou directement auprès de l'équipe d'animation qui l'inscrit sur le cahier de liaison. Toutefois, les nouvelles familles doivent prendre rendez-vous auprès de la directrice afin qu'elle leur présente le centre de loisirs et l'équipe d'animation.

Les inscriptions sont prises en compte en fonction des capacités d'accueil de chaque groupe d'âge et par ordre chronologique d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

Pour toute demande, afin de prioriser les inscriptions, les parents pouvant justifier d'une activité (profession, formation, recherche active d'emploi) fourniront une attestation de leur employeur, du centre de formation ou du pôle emploi (délibération du comité de pilotage).

L'inscription administrative ne sera effective qu'à réception du dossier complet et d'une prévision des jours de présence.

Absences et retards :

En cas de maladies, nous demandons aux parents de nous fournir un certificat médical afin de ne pas facturer la réservation.

En cas de retard (après la fermeture à 18h30), nous demandons aux parents de bien vouloir nous prévenir afin que l'enfant ne se sente pas oublié et que l'équipe d'animation puisse s'organiser.

Pour les animateurs : prévenir la directrice le plus rapidement possible afin qu'elle puisse s'organiser.

TELEPHONE AU TRAVAIL : il est strictement interdit d'utiliser son téléphone à des fins personnel. En sortie, les animateurs devront l'avoir sur eux en cas de besoin.

Les horaires :

Le respect des horaires est indispensable pour permettre un travail de qualité, pour garantir la sécurité et respecter le travail de chacun que ce soit pour les enfants ou les animateurs. L'Alsh est ouvert de 7h30 à 18h30 (tarif garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30).

Maladies, blessures et évictions :

Pendant la journée, si un enfant ne va pas bien (fièvre, mal de ventre...) ou si une blessure est survenue, la directrice doit impérativement être informée. L'enfant doit être pris en charge par l'assistant sanitaire. La directrice et l'assistant sanitaire prennent la décision d'appeler ou non les parents en vue de la gravité.

Pour des blessures superficielles, l'assistant sanitaire se charge de soigner l'enfant et de le noter sur le cahier sanitaire et le cahier de liaison. Au départ de l'enfant, l'information doit être transmise.

Les cas d'évictions :

- Coqueluche
- Diphtérie
- Méningite
- Poliomyélite
- ROR
- Infection à streptocoque hémolytiques du groupe A
- Fièvre typhoïde et paratyphoïde
- Teignes
- Tuberculose respiratoire
- Dysenterie
- Gale
- Syndrome grippal épidémique
- Hépatite A
- Impétigo
- Varicelles

Cahier de liaison :

Un cahier de liaison est à disposition dans le bureau. L'animateur en charge de l'ouverture doit le prendre. On y note tout ce qui concerne l'enfant, les réservations,. Les animateurs doivent noter les incidents (bobos, pipis, comportement...) et les bons moments. Au moment des départs, à 16h30, l'animateur de fermeture peut ainsi relater les différents événements.

L'accueil, l'arrivée et le départ :

Garderie matin : l'accueil se fait de 7h30 à 9h00. L'équipe est disponible pour accueillir l'enfant mais aussi les parents (moment d'échange, de discussion). La directrice ainsi que son adjointe se chargent à tour de rôle des arrivées et des départs afin d'avoir un lien permanent avec les parents. On pointe l'arrivée de l'enfant et vérifie la « formule » de l'inscription et demande si l'enfant fait la sieste. Ce temps-là, est un temps dit « de garde ». Il n'est pas éducatif. Toutefois, à charge de l'animateur d'organiser quelque chose s'il le souhaite.

Les repas : les arrivées et départs peuvent se faire de 11h30 à 12h15.

L'après-midi : les arrivées et les départs peuvent se faire de 13h30 à 13h45.

Garderie soir : de 17h00 à 18h30, l'animateur qui fait la fermeture doit noter l'heure de départ sur le listing des présences et faire les transmissions. Ce temps-là est aussi un temps dit « de garde ». Nous ne proposons pas d'activité manuelle car nous devons ranger le centre. Toutefois des jeux collectifs peuvent être proposés.

Le soir : l'animateur de fermeture s'occupe de l'accueil des parents et transmet les informations nécessaires grâce au cahier de liaison. C'est un moment privilégié afin de faire découvrir l'ALSH aux parents (activités réalisées, espaces jeux..) et il faut que cela devienne un endroit chaleureux et accueillant pour eux aussi.

Facturation :

Les factures sont éditées et expédiées à chaque fin de mois. Elle est établie à partir de la fréquentation réelle de l'enfant à l'accueil de loisirs. Toutes absences non justifiées ou hors délais (48h ouvré) seront facturées.

Dans une même famille, si deux enfants sont inscrits mais que l'un est malade (avec justificatif médical) et que les parents souhaitent garder le deuxième enfant à la maison, ils seront facturés car ils ne peuvent pas présenter de justificatif médical.

Mode de règlement :

Les factures peuvent être payées par chèques, par espèces, par chèques CESU ou par chèques vacances, par prélèvement ou par internet. Les chèques vacances et les CESU doit être donnés à la directrice afin de mettre un tampon avant de les expédier au Trésor Public

Les sorties :

Les sorties prévues sont obligatoires, aucun autre mode de garde sera mis en place ces jours-là pour les enfants ne désirant pas y participer. Selon les sorties, nous pouvons demander aux enfants d'apporter un pique-nique. Les parents devront donc amener le

pique-nique de leur enfant dans un sac nominatif. Celui-ci peut comporter : une bouteille d'eau, des crudités, un sandwich, des chips, un fruit, du fromage et un yaourt ou une compote à boire. Pour des questions d'hygiène et de sécurité, tout ce qui n'est pas fini est jeté. Les bonbons et les chocolats ne sont pas autorisés. Pour les autres sorties, le centre de loisirs fournit le pique-nique (prestataire API)

Les repas :

Nos repas sont livrés par API société de restauration en liaison froide. De ce fait, à 11h15, un animateur part en cuisine mettre les plats au four. Le repas est un moment de convivialité. La nourriture est de qualité et équilibré. Chacun est invité à goûter y compris les animateurs. A 11h30, un animateur et quelques enfants vont mettre le couvert. Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants choisissent leur place à table. Avant de servir les enfants bien vérifier les températures (entre 2° et 3° pour les plats froid et + de 63° pour les plats chaud) puis les noter dans la pochette verte.

Petits particularité à Saint Derrien : deux services pour le midi (les petits à 11h45 et les moyens + les grands à 12h30)

Les salles :

Jusqu'à 9h00, les enfants ont la possibilité d'aller dans la salle qu'ils souhaitent. A partir de 9h, ils doivent rejoindre leurs salles car celles-ci sont adaptées à l'âge et aux besoins de chacun.

3/4 ans : elle comporte des coins jeux (poupées, dinette, voitures) ainsi qu'un coin activités manuelles. Elle sert d'accueil le matin et le soir.

5/7 ans : elle comporte des coins jeux (poupées, dinette, voiture, babyfoot...), un coin d'activités manuelles ainsi qu'un coin lecture et détente.

8/12 ans : elle comporte des babyfoots, des jeux de société, un coin lecture et détente et des tables d'activités manuelles.

Salle sensorielle : elle comporte tout le matériel pour se relaxer et se détendre. Elle est accessible le matin pour les groupes 5/7 ans et +8 ans et l'après-midi pour les enfants qui ont besoin d'un temps de repos.

Les doudous :

Le doudou est « un objet transitionnel » qui fait le lien entre la maison et l'Alsh. Il permet à l'enfant de passer du monde qu'il connaît au monde extérieur. Cet objet va lui permettre de canaliser son anxiété. L'enfant est sécurisé par sa présence mais aussi par son odeur.

Laissons donc le temps à l'enfant de s'en séparer. Le destin naturel du doudou est de s'effacer progressivement et pour cela, des moments « sans doudou » sont prévus (pendant les activités salissantes et les repas). Le reste du temps, l'enfant (même grand) peut garder son doudou auprès de lui. Si vraiment la séparation avec doudou est trop dur, nous mettons une chaise pour que doudou puisse manger avec l'enfant sans qu'il soit Sali.

Objets personnels :

Les objets rapportés de la maison sont tolérés à partir du moment où ils sont pour le bien commun.



Pas de tablette numérique, de produits cosmétiques et autres objets de valeurs.

Ménage :

Chaque animateur doit bien vérifier en quittant sa salle que tout soit ranger. Vous devez trier et ranger les jeux, nettoyer les tables, vider les poubelles et passer un coup de balai.

Les 3/4 ans

L'arrivée : (de 7h30 à 9h00)

L'animateur référent (toujours le même afin de ne pas perturber les enfants) accueille les enfants et les invite à déposer leurs affaires en salle de sieste. Il est primordial de bien accueillir l'enfant afin qu'il se sente attendu, reconnu et pris en compte afin de passer une agréable journée. On prend le temps et on laisse le temps à chacun pour la séparation. De plus, il faut être à l'écoute des transmissions et des recommandations. On peut inviter le parent à entrer dans la salle.

Doudou parole : (de 9h30 à 10h00)

Nous prônons la « démocratie participative » de ce fait, chaque enfant a le droit de s'exprimer et d'être entendu. Il peut ainsi proposer des idées concernant la journée ou simplement parler de lui. Pour les plus petits, le « doudou parole » sert surtout à libérer la parole et à structurer ses pensées. Afin d'aider à structurer ce temps, un tableau plastifié est mis en place pour suivre les différentes étapes.

Horloge : Afin que les petits puissent se repérer plus facilement dans le déroulement de la journée, une horloge avec des icônes est mise en place.

Tableau de présence : chaque enfant est invité à coller son étiquette sur le tableau des présences afin de savoir s'il participe à la journée complète ou à la demi-journée (En cours de réalisation). Même si cela semble un peu scolaire, les enfants ont besoin d'avoir un repère temps sur leur présence au centre de loisirs.

Les activités :

Elles ont pour but de développer l'autonomie de l'enfant, de lui permettre de se connaître, se construire, d'apprendre à connaître son environnement, afin de se l'approprier, le tout dans un cadre ludique. C'est par la participation aux activités et son rapport aux autres que l'enfant va nourrir sa confiance en lui, ses possibilités, son estime de soi... L'activité n'est en aucun cas obligatoire. Pour les 3/4 ans, nous fonctionnons surtout par des petits ateliers de manipulation et des jeux collectifs. ***L'animateur est là pour aider et accompagner, il ne doit pas « faire pour », mais « faire avec » l'enfant !***

Temps d'histoire : vers 11h30, tous les jours, les animateurs lisent une histoire.

Le rangement :

Avant le « doudou parole », avant de manger et avant le goûter, nous demandons aux enfants de ranger leur salle. Pour ce faire, une musique est diffusée (il s'agit de la même à chaque fois) afin d'encourager autrement que par la parole, le rangement de la salle. Cette musique déclenche des automatismes.

Concerne seulement la salle multigénérationnelle : les porte-manteaux sont équipés de petit casier. Les enfants peuvent ainsi y déposer leurs dessins, activités ou autres... à tout moment de la journée après accord de l'animateur.

Le repas :

C'est un moment de partage entre l'animateur et les enfants. L'animateur sert les enfants puis s'assoit à table avec eux afin d'échanger et de favoriser leur autonomie. C'est un moment de convivialité. Toutefois, ça peut être un moment anxiogène et les enfants peuvent donc inviter doudou à manger avec eux (sur une chaise derrière afin de ne pas le salir). C'est aussi un moment privilégié pour travailler l'autonomie dans la mesure des capacités de chacun (apprentissage du couteau...).

Les enfants sont invités à goûter **ainsi que les animateurs**.

Afin d'éviter les conflits, voici, pour nous, la définition de goûter :

Faire l'effort de porter à sa bouche .L'enfant peut recracher s'il le souhaite.

La sieste :

Les animateurs en charge de la sieste, récupèrent les enfants qui souhaitent y aller, les accompagnent aux toilettes, les dirigent pour prendre leurs doudous et les amènent en salle de sieste. Le déshabillage est un moment privilégié pour travailler l'autonomie dans la mesure des capacités de chacun. Un animateur reste avec les enfants en salle de sieste tandis que l'autre retourne dans la salle de jeux avec ceux qui ne dorment pas. Le réveil des enfants se fait de façon échelonnée selon leur besoin en sommeil. Vers 15h15-15h30 les premiers enfants se réveillent. L'animateur accompagne ces enfants en salle d'activité pour faire des jeux calmes après un passage aux toilettes. La sieste se termine logiquement à 16h00. Toutefois, si un enfant dort très bien, il peut rester dormir. Dans ce cas, l'animateur reste le surveiller.

Pour ceux qui ne dorment plus, un temps calme est prévu dans la salle sensorielle (30 min).

Le goûter :

Avant le goûter les enfants vont se laver les mains. Puis ils s'installent à une table de leur choix. Les animateurs leur servent à boire. Les enfants ont le choix entre de l'eau ou du sirop. Ensuite les animateurs distribuent deux premières tartines que les enfants mangent avec du beurre et/ou de la confiture. Deux autres tartines au chocolat sont ensuite distribuées. Si un enfant ne souhaite pas manger de chocolat, il a la possibilité de reprendre du beurre et/ou de la confiture.

Quelquefois, nous proposons des gâteaux ou des crêpes.

Les départs :

- refaire les sacs de sieste des enfants et les mettre aux porte-manteaux
- penser à donner l'activité de l'enfant
- faire un départ individualisé, personnalisé afin de rassurer le parent sur le déroulé de la journée. Toujours commencer par du positif et valoriser l'enfant le plus possible.
- Si l'enfant part tard, bien penser à faire les transmissions à l'animateur de fermeture.

Les 5/7 ans

L'arrivée : (de 7h30 à 9h00)

L'animateur accueille les enfants et les invite à déposer leurs affaires. Il est primordial de bien accueillir l'enfant afin qu'il se sente attendu, reconnu et pris en compte afin de passer une agréable journée. C'est un temps de jeu libre. Nous mettons à disposition des fiches défis et des petits ateliers tels que marteaux, mosaïques...

Temps de regroupement: (de 9h30 à 10h00)

- **Le bonjour collectif** : après le rangement, les enfants et les animateurs se promènent dans la salle et dès qu'ils croisent quelqu'un, on lui sert la main et on lui dit bonjour + le prénom (2 minutes maximum)
- Nous prônons la « **démocratie participative** » de ce fait, chaque enfant ainsi que les animateurs ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Ils peuvent ainsi proposer des idées concernant la journée ou simplement parler d'eux. Pour le groupe des moyens, le « temps de regroupement » sert surtout à libérer la parole et à structurer ses pensées. Une fois, ce temps terminé, les enfants sont invités à partager un temps de vie de groupe
- **Vie de groupe** : pour favoriser la vie du groupe et le bien être de celui-ci, les enfants ont le choix entre (un enfant, désigné par l'animateur, tire au sort ou l'animateur qui choisit):
 - 1-La ronde des compliments : chaque enfant est invité à dire quelque chose de positif sur un autre enfant. L'objectif n'est pas de gonfler l'égo mais que l'enfant prenne conscience de sa réussite. Cela permet à l'enfant de constituer sa propre identité et de se définir pour ce qu'il est, pour les caractéristiques qui lui sont propres. La ronde des compliments les aide à forger leur **estime de soi**.
 - 2-Découvrir ce qui nous entoure : faire prendre conscience à l'enfant de la diversité quel qu'elle soit. A l'aide d'un dictionnaire, un enfant prend au hasard un mot dans le dictionnaire(s'en suit un temps d'échange).
 - 3- La météo des émotions : consiste à s'exprimer sur ses émotions par le biais d'étiquettes afin d'être accueilli dans l'état où l'on se trouve et va permettre aux animateurs ajuster leur attention.
 - 4-Eveil musculaire : gym douce ou yoga

Les activités :

Elles ont pour but de développer l'autonomie de l'enfant, de lui permettre de se connaître, se construire, d'apprendre à connaître son environnement, afin de se l'approprier, le tout dans un cadre ludique. C'est par la participation aux activités et son rapport aux autres que l'enfant va nourrir sa confiance en lui, ses possibilités, son estime de soi...L'activité n'est en aucun cas obligatoire.

L'enfant doit être impliqué et s'impliquer dans son éducation afin que les savoirs et les connaissances qui lui sont transmis ne soient pas des finalités mais des outils qui lui permettent de grandir de la manière la plus harmonieuse possible. Chaque enfant a des atouts et des qualités qu'il va pouvoir mettre en avant afin d'accompagner d'autre camarade. ***L'animateur est là pour aider et accompagner, il ne doit pas « faire pour », mais « faire avec » l'enfant !***

Le rangement :

Il est demandé aux enfants de ranger avant chaque temps de regroupement mais aussi au fur et à mesure qu'ils sortent des jeux. Pour ce faire, une musique est diffusée (il s'agit de la même à chaque fois) afin d'encourager autrement que par la parole, le rangement de la salle. Cette musique déclenche des automatismes.

Concerne seulement la salle multigénérationnelle : les porte-manteaux sont équipés de petit casier. Les enfants peuvent ainsi y déposer leurs dessins, activités ou autres... a tout moment de la journée après accord de l'animateur.

Le repas :

Il est demandé aux animateurs de manger avec les enfants (un animateur par table si possible) afin d'échanger et de favoriser leur autonomie .Les plats sont posés sur la table et les enfants sont invités à se servir. Cela leur permet aussi d'apprendre la notion de partage et de quantité. Le repas est un moment de convivialité. Chacun est invité à goûter y compris les animateurs.

Afin d'éviter les conflits, voici, pour nous, la définition de goûter :

Faire l'effort de porter à sa bouche .L'enfant peut recracher s'il le souhaite.

A la fin du repas, les enfants vident leur assiette, mettent leurs couverts dans le panier prévu à cet effet, nettoient leur table et empilent leur chaise.

Temps calme:

Il dure environ 30 minutes. Il est proposé aux enfants du yoga, des histoires ou de la relaxation.

Le goûter :

Avant le goûter les enfants vont se laver les mains. Puis ils s'installent à une table de leur choix. Les animateurs leur servent à boire. Les enfants ont le choix entre de l'eau ou du sirop.

Le goûter en 2 temps :

- Une assiette avec du beurre et de la confiture est déposée sur chaque table afin que les enfants puissent faire leurs tartines (2). Les animateurs distribuent ensuite le pain.
- Une fois les 2 premières tartines finies, 2 tartines de chocolat (préparées par un animateur en amont) sont distribuées par les animateurs.

Occasionnellement : pour éviter une certaine lassitude, nous proposons des crêpes, des gâteaux ou du cake.

Les 8/11 ans

L'arrivée : (de 7h30 à 9h00)

L'animateur référent accueille les enfants et les invite à déposer leurs affaires. Il est primordial de bien accueillir l'enfant afin qu'il se sente attendu, reconnu et pris en compte afin de passer une agréable journée. C'est un temps de jeu libre et calme (dessins, scoubidous, bracelets...) afin que les animateurs puissent accueillir les familles noter calmement les arrivées.

Réunion du matin: (de 9h30 à 10h00)

Chez les grands, le temps de réunion est très important. Il leur permet de bien s'intégrer au sein de la vie de groupe et d'exprimer leurs émotions afin d'être accueilli dans les meilleures conditions possible que ce soit par l'animateur ou par les autres enfants. Cela permet de développer l'entraide et l'empathie. Ce qui nous semble primordial pour fédérer un bel esprit d'équipe.

Pour les aider dans cet apprentissage, 3 tableaux sont à leur disposition :

- 1- **tableau « mes supers pouvoirs »**: Les enfants ont défini et inscrits leurs valeurs.
- 2- **Tableau « je m'améliore »** Si un enfant a mal réagi, lui ou les autres enfants peuvent inscrire le comportement à modifier. Les enfants essayerons de trouver une solution ensemble à ce problème.
- 3- **Tableau « mes demandes »** : Les enfants peuvent noter tous ce qu'ils souhaitent faire comme activité ou les demandes d'achat de matériels (dans la limites du raisonnable).

Nous prônons la « **démocratie participative** » de ce fait, chaque enfant a le droit de s'exprimer et d'être entendu. C'est un temps afin de libérer la parole et pouvoir s'exprimer sur sa semaine autant sur des évènements positifs que négatifs. Il permet aussi de s'écouter, se respecter et s'entraider.

Ils peuvent aussi proposer des idées concernant la journée, planifier des activités, élaborer les règles de vie (leurs valeurs et super pouvoirs s'il y a des modifications).

Les activités :

Elles ont pour but de développer l'autonomie de l'enfant, de lui permettre de se connaître, se construire, d'apprendre à connaître son environnement, afin de se l'approprier, le tout dans un cadre ludique. C'est par la participation aux activités et son rapport aux autres que l'enfant va nourrir sa confiance en lui, ses possibilités, son estime de soi...L'activité n'est en aucun cas obligatoire.

L'enfant doit être impliqué et s'impliquer dans son éducation afin que les savoirs et les connaissances qui lui sont transmis ne soient pas des finalités mais des outils qui lui permettent de grandir de la manière la plus harmonieuse possible.

L'animateur leur apprend un savoir-faire qu'ils peuvent s'approprier et transmettre à leur tour aux autres enfants ou simplement le refaire en autonomie sur les temps d'accueil ou d'activité.

Afin d'être le plus autonome possible, le matériel en libre accès se trouve à portée de main et à hauteur d'enfants et le reste du matériel en haut de l'armoire afin que les enfants puissent l'utiliser seulement en présence d'un animateur.

Le rangement :

Il est demandé aux enfants de ranger avant chaque temps de regroupement mais aussi au fur et à mesure qu'ils sortent des jeux ou du matériel. Pour ce faire, ils ont aussi une musique de rangement.

Concerne seulement la salle multigénérationnelle : les porte-manteaux sont équipés de petit casier. Les enfants peuvent ainsi y déposer leurs dessins, activités ou autres... à tout moment de la journée après accord de l'animateur.

Le repas :

Avant chaque temps de repas (midi et goûter), les enfants ont un temps de retour au calme. Un temps de lecture d'environ 15 min.

Il est demandé aux animateurs de manger avec les enfants (un animateur par table si possible) afin d'échanger et de favoriser leur autonomie. Les plats sont posés sur la table et les enfants sont invités à se servir cela leur permet aussi d'apprendre la notion de partage et de quantité. Le repas est un moment de convivialité. Chacun est invité à goûter y compris les animateurs.

Afin d'éviter les conflits, voici, pour nous, la définition de goûter :

Faire l'effort de porter à sa bouche .L'enfant peut recracher s'il le souhaite.

A la fin du repas, les enfants vident leur assiette, mettent leurs couverts dans le panier prévu à cet effet, nettoient leur table et empilent leur chaise.

Temps calme:

Il dure environ 20 à 30 minutes. Il est proposé aux enfants des jeux de société ou un temps de lecture libre, de la relaxation ou de l'automassage.

Le goûter :

Avant chaque temps de repas (midi et goûter), les enfants ont un temps de retour au calme. Un temps de lecture d'environ 15 min.

Avant le goûter les enfants vont se laver les mains. Puis ils s'installent à une table de leur choix. Les animateurs leur servent à boire. Les enfants ont le choix entre de l'eau ou du sirop.

Le goûter en 2 temps :

- Une assiette avec du beurre et de la confiture est déposée sur chaque table afin que les enfants puissent faire leurs tartines (2).Les animateurs distribuent ensuite le pain.
- Une fois les 2 premières tartines finies, 2 tartines de chocolat (préparées par un animateur en amont) sont distribuées par les animateurs.

Occasionnellement : pour éviter une certaine lassitude, nous proposons des crêpes ou du cake.

L'attitude de l'animateur

L'animateur doit faire preuve de « bienveillance ».

RAPPEL :

Les piliers de la bienveillance :

- *Priorité à l'enfant : être bienveillant envers un enfant, c'est d'abord répondre à ses besoins physiologiques et affectifs. Concrètement, cela signifie que c'est l'adulte qui organise son temps en fonction de l'enfant.*
- *Relation de confiance : la bienveillance n'est pas possible si l'on entre dans un rapport de force avec l'enfant. La véritable autorité est celle que les autres nous reconnaissent. Il faut être juste avec chacun.*
- *De l'amour : les enfants sont naturellement bruyants, curieux, désordonnés, obstinés, impatient, exigeants, distraits, et débordants d'énergie. C'est à nous de nous accommoder de la nature de l'enfant et non l'inverse.*
- *Ecoute émotionnelle : la communication non-violente et l'écoute sont également indispensables pour rester dans la bienveillance. Il est nécessaire d'accueillir toutes les émotions de l'enfant y compris celles qui nous dérangent, comme les colères, ses peurs ou sa tristesse. Autrement, l'enfant n'a pas d'autre choix que de réprimer ses émotions avec des conséquences dévastatrices pour sa personne et pour la société : la colère non exprimée devient violence, la peur se transforme en angoisse et la tristesse en dépression.*
- *Accompagnement souple : il s'agit de laisser libre d'évoluer à son rythme, de l'accompagner sur son chemin sans l'entraver.*
- *La présence : cela signifie des actes, mais aussi des gestes et des paroles aimants et spontanés au quotidien. De plus offrir à tout moment une présence chaleureuse et rassurante, inspiratrices de joie de vivre, de confiance et de respect.*

Pour cela il doit inciter l'enfant à :

- Exprimer et partager ses émotions (empathie)

Mais l'animateur doit également respecter des concepts tels que :

- Être à l'écoute des besoins de chaque enfant
- Prendre en compte le développement cognitif, affectif et moteur de chacun
- Valoriser les enfants dans leurs démarches

Tout au long de la journée l'animateur est amené à interagir avec : les enfants, l'environnement familial de ces derniers, ainsi qu'avec ses collègues (équipe encadrante). De ce fait la posture qu'il va adopter ne sera pas la même.

- Envers l'enfant : les animateurs devront être dans l'accompagnement de l'enfant et lui « laisser le temps » : de découvrir, de grandir, de s'intégrer dans la vie en collectivité et de s'ouvrir aux autres. L'animateur se doit d'encourager et de formuler positivement ses remarques afin de valoriser l'enfant. De la même façon, il est demandé à l'animateur de rester ouvert aux preuves d'affection des enfants qui symbolisent pour eux un sentiment de mise en confiance.
- Envers la famille : Les animateurs se doivent d'accueillir tous les parents de la même façon et d'être à leur écoute. Ils doivent prendre en compte leurs demandes et répondre à leurs attentes. Afin de favoriser la discussion, les parents apprécieront un retour valorisant de leur enfant ainsi que de sa journée. Il est important de se présenter aux parents et d'aller au-devant d'eux. Cela leur permet de reconnaître l'équipe encadrante ainsi que la motivation des animateurs.
- Entre animateurs : La valorisation est également valable entre collègues. Il est préférable de passer par l'encouragement plutôt que par la critique. Il est essentiel de communiquer et de créer des liens pour favoriser l'optimisme et la bonne entente. Les animateurs peuvent mettre en place, en pratique, des techniques qu'ils appliqueront auprès des enfants.

Les tâches quotidiennes :

- Repas : mettre les barquettes dans le four puis mettre la table
- Vaisselle : nettoyer la vaisselle, vidanger le lave-vaisselle, désinfecter les tables et les plans de travail puis passer le balai (cantine + cuisine)
- Le goûter : préparation du goûter, mise en place des tables
- Nettoyage goûter : faire la vaisselle, vidanger et nettoyer le lave-vaisselle, désinfecter les tables et les plans de travail, nettoyer les sols



Transport pédestre

- Faire deux photocopies de la liste des enfants en sortie. Une pour vous et une pour le directeur.
- Avoir une trousse à pharmacie.
- Se munir de gilet jaune
- Un animateur marche devant et un autre derrière le groupe d'enfants. Les autres se répartissent sur tout le groupe. L'animateur doit toujours être côté route.
- Passage piéton : 2 animateurs bloquent la route pour faire traverser les enfants. Un animateur est devant pour diriger le groupe et un autre à l'arrière pour clôturer la marche. Si il n'y a que 2 animateurs, dire aux enfants de devant de s'arrêter à un endroit défini. On habitue les enfants à regarder à gauche et à droite avant de traverser.
- On compte les enfants à plusieurs reprises lors de la sortie. On compte toujours à 2 et on vérifie qu'on est d'accord.
- Respecter le rythme de marche de l'enfant.

Transport en car



- Un chef de convoi dirige les opérations et dispose de la liste des enfants présents. Il doit vérifier le bon état général du bus. Il doit aussi vérifier le comportement du chauffeur (état d'ébriété, fatigue, énervé...).
- Entrée dans le car : 2 animateurs sont dans le car et dirigent les enfants et les aident à s'attacher si nécessaire. Attention aux places interdites. Un animateur est sur le trottoir, le chef de convoi les compte en entrant dans le car sans se laisser distraire.
- Le chef de convoi demande au chauffeur de ne pas démarrer avant que toutes les ceintures ne soient attachées et qu'on ai recompté les enfants (2 personnes différentes).
- Les animateurs sont assis aux points stratégiques :
 - 1 au milieu
 - 1 à chaque porte de sortie
 - Le chef de convoi est devant pour discuter avec le chauffeur
 - Tous les autres sont assis avec les enfants.
- Les adultes montrent le bon exemple, attachent leurs ceintures et se tiennent correctement.
- Le chef de convoi connaît la destination pour l'indiquer au chauffeur
- On recompte les enfants à chaque entrée et sortie du car.
- Le chef de convoi vérifie que rien n'a été oublié dans le car et remercie le chauffeur

Bien se protéger du soleil

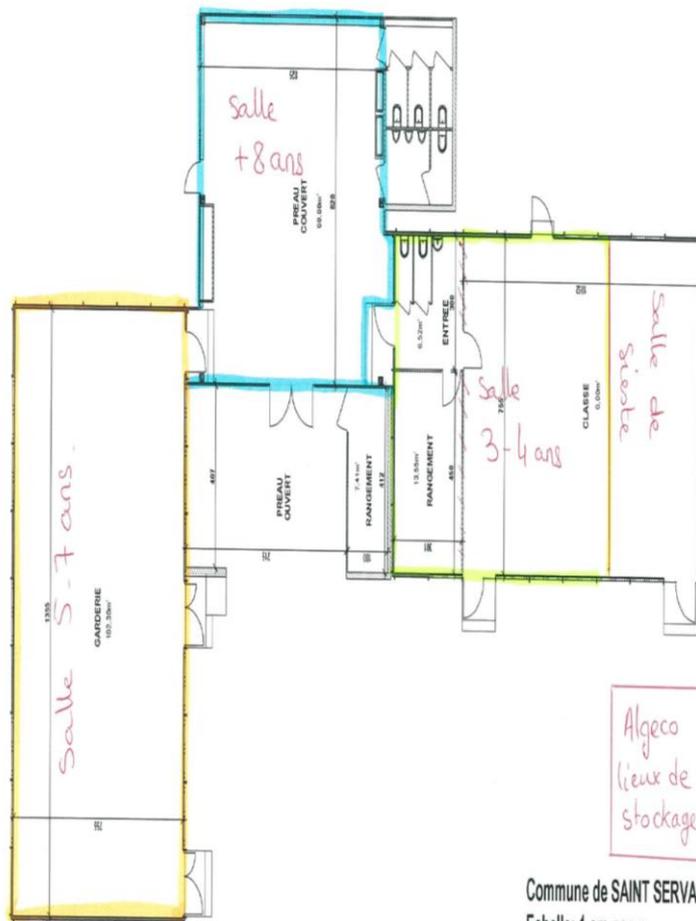


Il fait beau, il fait chaud, le soleil est au rendez-vous, c'est parfait mais méfiez-vous de lui ! Sous ses apparences sympathiques il peut faire beaucoup de dégâts.

Pour lutter contre les effets indésirables de ce dernier, il suffit d'appliquer quelques règles simples :

- Pensez à éviter d'exposer longuement les enfants et vous-même au soleil aux heures où il tape le plus fort soit entre 11h00 et 16h00.
- Pensez à faire boire régulièrement les enfants et vous-même pour éviter la déshydratation (l'eau est la boisson la plus hydratante)
- Prenez le réflexe de mettre de la crème solaire (indice 50) à tout le monde avant un départ en activité, et à renouveler toutes les deux heures pour une bonne protection (voir + fréquemment selon l'activité).
- Pensez à couvrir la tête des enfants, les cheveux ne suffisent pas à protéger du soleil, il est donc nécessaire de mettre une casquette ou un tissu. Nous aurons une vigilance particulière lors d'activité aquatique (réverbération)
- Pensez à adapter votre programme d'animation, limiter les dépenses physiques importantes sous un soleil de plomb...
- Soyez vigilants aux risques d'hydrocutions, il peut parfois être tentant de se jeter dans l'eau pour se rafraîchir, alors qu'il faut évidemment habituer le corps de manière progressive à un changement de température.
- Toute baignade doit être obligatoirement surveillée par un animateur titulaire du SB (même lorsque les enfants ont seulement les pieds dans l'eau)

Le rangement (Saint- Servais)



Commune de SAINT SERVAIS
Echelle: 1 cm par m
A Landivisiau, le: 10 Février 2017

Le midi :

Avant de quitter la cantine, chaque groupe doit nettoyer les tables et empiler les chaises.

Les animateurs de vaisselle, doivent :

- Allumer la VMC
- Vérifier que les fours soient vides
- Nettoyer les bacs (plats métalliques)
- Faire la vaisselle
- Ranger la vaisselle (sur les chariots) + les bacs métalliques (dans les caisses orange à côté du frigo)
- Passer le balai
- Nettoyer les plans de travail
- Sortir les poubelles

Ne jamais utiliser l'évier de gauche pour faire la vaisselle. Seulement pour remplir les carafes.

Le goûter :

Avant de quitter la cantine, chaque groupe doit nettoyer les tables et empiler les chaises.

Les animateurs de goûter doivent :

- Couper les chauffages
- Désinfecter les tables
- Faire la vaisselle
- Ranger la vaisselle
- Essuyer les verres et les ranger dans la caisse en plastique avec la pochette des températures et mettre celle-ci dans l'algeco
- Vider+ nettoyer le lave-vaisselle puis l'éteindre
- Couper l'arrivée d'eau des robinets
- Eteindre la VMC
- Passer le balai
- Passer la serpillère dans les cantines
- Sortir les poubelles
- Donner les torchons à la directrice pour qu'elle puisse les laver

La cuisine et la cantine doivent être nettoyées selon le plan de désinfection de l'école.

A partir de 17h30 :

- L'animateur qui finit à 18h00, doit ranger, nettoyer et désinfecter (les tables et les fauteuils) de la salle des 5/7 ans. Tous les jeux doivent être rangés dans les caisses qui vont dans le meuble à roulette blanc. Celui-ci doit être tourné contre le mur afin que la garderie de l'école ne puisse pas s'en servir. Il ne doit rester que le garage voiture et la cuisine en bois. Les activités manuelles non finies ou en cours de séchage devront être mises dans la salle des 3 /4 ans. Le babyfoot sera mis dans la salle des 3 /4 ans à 18h30. Pendant l'hiver, les chauffages doivent être mis sur 4 avant de partir.
- Passer le balai+ aspirateur
- Vider les poubelles
- Vérifier les lumières extérieurs
- Fermer les rideaux

A partir de 18h00(ou selon le nombre d'enfants) :

- Rangement du hall (salle des 8/11 ans). Il faut aspirer les tapis et les rouler. Les tables sont rangées contre le mur (sous la fenêtre). Le grand meuble blanc à roulettes doit se ranger contre les tables et tourner de manière à ce que les enfants de l'école ne puissent pas prendre les jeux qui se trouvent à l'intérieur. Les tables de ping-pong, entreposées dehors pendant la journée doivent être rentrées et ranger à côté des toilettes. Les babyfoots, les bibliothèques ainsi que les tapis doivent être rangés dans la salle des 3 /4 ans une fois que tous les enfants sont partis. Les chauffages doivent aussi restés sur 4.
- Nettoyer le tableau noir

A partir de 18h30 :

- Ranger la salle des 3 /4 ans (trier les caisses de jeux)
- Passer le balai+ aspirateur sur le tapis
- Eteindre les chauffages
- Nettoyer et désinfecter les tables et les coussins + pouf



Tous les produits ménagés doivent être utilisés hors de la présence des enfants et rangé en hauteur.

Animateur en charge du ménage le soir :

- Nettoyer les toilettes (hall+ salle polyvalente+ salle 3 /4 ans)
- Nettoyer la salle de sieste+ désinfecter les lits (1 fois par mois car nominatif)
- Nettoyer les éviers (hall+ salle des 3 / 4ans)
- Vérifier que l'algeco soit fermé+ chauffage éteint
- Passer la serpillère dans la salle des 3 /4 ans + le hall (serpillère armoire orange)
- Eteindre les lumières
- Fermer la salle à clé
- Sortir les poubelles
- Fermer le portail gris avec la chaine+ le cadenas (code 1954)
- Passer par la porte de la cour qui donne sur la cantine des petits puis la fermer derrière soi
- Remettre toutes les chaises (grands+ petits) à la bonne place (petits)
- Vérifier que tout soit propre et ranger dans la cuisine (vérifier le frigo)
- Passer la raclette dans la cuisine
- Vérifier que tous les chauffages soient éteints.
- Eteindre les lumières
- Sortir les poubelles
- Fermer la salle



La cuisine et la cantine doivent être nettoyées selon le plan de désinfection de l'école.

Par respect des autres, Il est demandé aux animateurs de ranger leur matériel et leur tasse au fur et à mesure de la journée.

Rappel : penser à vérifier et tirer les chasses d'eau plusieurs fois par jour pour éviter les mauvaises odeurs.